FCP de droit français

LAZARD DIVIDEND

RAPPORT ANNUEL

au 30 juin 2026

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Lazard Frères Banque
Commissaire aux Comptes : PricewaterhouseCoopers Audit

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC 3

2. Rapport de gestion 4

3. Informations réglementaires 15

4. Certification du Commissaire aux Comptes 21

5. Comptes de l'exercice 26

6. Annexe(s) 58

Caractéristiques de l’OPC 59

Information SFDR 71

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de Lazard Frères Gestion pour le FCP **LAZARD DIVIDEND** (Code ISIN : FR0010586024) a décidé de mettre fin au prélèvement des commissions de mouvement et la mise en place d'un forfait des Frais de Fonctionnement et Services (FFS).

➢ **Date d'effet : 05/12/2025**

2. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

- **La performance de la part C sur la période est de 34,26%**
- **La performance de la part D sur la période est de 33,60%** *(coupon inclus)*
- **La performance de la part RC sur la période est de 32,99%**
- **La performance de la part RD sur la période est de 33,67%** *(coupon inclus)*

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : 22,44%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Les annonces de Donald Trump sur les droits de douane ont provoqué un choc d'incertitude inédit, culminant le 2 avril 2025 avec l'annonce de hausses considérables sur la plupart des pays. La suspension partielle de ces mesures le 9 avril 2025, suivie de la signature d'accords bilatéraux successifs, a ensuite permis une détente progressive. Depuis le 20 février 2026, les droits de douane mis en place via l'International Emergency Economic Powers Act ont été remplacés par un droit de douane uniforme de 10%, applicable jusqu'à fin juillet 2026. L'administration Trump prépare de nouveaux dispositifs pour succéder à ces droits temporaires. D'après les estimations du Yale Budget Lab, le taux moyen des droits de douane américains s'établissait à 11% en juin 2026, contre 2% en janvier 2025 et un pic à 21% en avril 2025. Face à ce choc protectionniste, les principales économies ont continué de faire preuve de résilience.

La croissance américaine est demeurée solide à +2,7% sur un an au premier trimestre 2026, soutenue principalement par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. L'activité avait toutefois été freinée en fin d'année 2025 par la fermeture du gouvernement fédéral entre le 1er octobre et le 12 novembre, le plus long shutdown de l'histoire américaine. Les créations d'emplois sont restées modérées et mais la baisse du taux de participation a amené le taux de chômage à 4,2% en mai 2026. Sous l'effet de la flambée des prix de l'énergie, l'inflation totale est repartie à la hausse, les prix à la consommation progressant de +4,1% sur un an en mai 2026, contre +2,9% en début d'année.

Après trois baisses consécutives de 25 points de base entre septembre et décembre 2025, qui avaient ramené son taux directeur dans la fourchette de 3,50%-3,75%, la Fed a marqué une pause au premier semestre 2026, la remontée de l'inflation liée au choc énergétique l'incitant à la prudence. Kevin Warsh a pris ses fonctions à la tête de l'institution en mai 2026, succédant à Jerome Powell au terme de son mandat, sa nomination alimentant les interrogations des marchés sur l'indépendance de la banque centrale. Du côté des mesures non conventionnelles, la Fed a poursuivi l'expansion de son bilan engagée en décembre 2025 afin d'éviter des tensions sur le marché monétaire.

Mesurée hors Irlande, la croissance de la zone euro est restée modérée à +1,2% sur un an au premier trimestre 2026, la résistance de la demande intérieure continuant de contrebalancer le frein du commerce extérieur. Les écarts de croissance entre pays sont demeurés marqués : +2,7% en Espagne, +0,9% en France, +0,8% en Italie et +0,4% en Allemagne. Le taux de chômage s'est maintenu proche de ses plus bas, à 6,2% en avril 2026. Après s'être stabilisée autour de 2%, l'inflation est remontée à +3,2% en mai 2026, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie. La BCE, qui avait interrompu son cycle d'assouplissement en septembre 2025 après deux baisses au printemps 2025 ramenant le taux de dépôt à 2,00%, a maintenu ses taux inchangés, jugeant le choc énergétique en grande partie transitoire. Sur le plan de la politique intérieure, après la démission de François Bayrou en septembre 2025, Sébastien Lecornu s'est finalement maintenu à Matignon, où il a engagé au printemps 2026 les discussions sur le budget de la France.

En Chine, la croissance a poursuivi son ralentissement pour s'établir à +4,3% sur un an au deuxième trimestre 2026, après +5,0% sur l'ensemble de l'année 2025, un rythme conforme à l'objectif fixé par le gouvernement. La demande intérieure est restée freinée par la crise du secteur immobilier et les mesures visant à réduire les surcapacités industrielles. À l'inverse, le commerce extérieur a continué de soutenir l'activité, l'excédent commercial ayant atteint un niveau record de près de 1 200 milliards de dollars en 2025.

Le repli des exportations vers les États-Unis a été compensé par le reste du monde, tandis que les importations ne progressaient que modérément. Pour 2026, le gouvernement a confirmé viser une croissance annuelle comprise entre « 4,5% et 5,0% ».

Marchés
Les marchés actions ont enregistré de solides performances au cours de l'année passée : l'indice MSCI World All Country en dollars a progressé de +14,5%, avec une hausse de +13,3% pour l'indice MSCI World des pays développés et de +23,3% pour l'indice MSCI Emerging Markets. L'appétit pour le risque a été soutenu par la résilience de l'économie mondiale, les baisses de taux directeur de la Fed, et la thématique de l'intelligence artificielle.

La période a toutefois été marquée par un net pic de volatilité en mars 2026, provoqué par l'éclatement de la guerre en Iran, suivi d'un rebond marqué des indices au deuxième trimestre à mesure que le conflit s'apaisait. Les marchés actions ont par ailleurs connu d'importantes rotations régionales et sectorielles, les investisseurs s'étant détournés des grandes capitalisations américaines et des valeurs de croissance à la fin de l'année 2025.

Le choc provoqué par la guerre en Iran, qui avait paralysé le transport maritime dans le détroit d'Ormuz et fait flamber les cours du pétrole et du gaz en mars 2026, s'est en grande partie résorbé. La désescalade du conflit et la réouverture progressive du détroit ont permis un net reflux des prix de l'énergie au deuxième trimestre. Sur l'ensemble de l'année écoulée, le Brent n'affiche plus qu'une hausse de +5,2% mais le gaz naturel européen est en hausse de +35% et le gaz naturel asiatique de +21%.

La flambée des prix de l'énergie de mars avait entraîné une révision à la hausse des anticipations de taux directeurs aux États-Unis et en Europe, provoquant un mouvement généralisé de hausse des taux d'intérêt. Le reflux des cours de l'énergie au deuxième trimestre a toutefois permis une détente des rendements obligataires, portant les performances des marchés obligataires européens sur l'année écoulée à +1,3% pour les obligations souveraines européennes, +2,5% pour l'Investment grade, +4,4% pour le High Yield et +8,0% pour les subordonnées financières AT1.

L'apaisement des tensions géopolitiques au Moyen-Orient au deuxième trimestre a effacé le soutien dont avait bénéficié le dollar au plus fort de la crise, l'aversion pour le risque refluant. Sur l'ensemble de l'année passée, l'euro se déprécie de +3,1% face au dollar et s'apprécie de +9,4% contre le yen. IL est quasiment stable contre la livre sterling et en léger repli face au franc suisse.

POLITIQUE DE GESTION

Sur l'ensemble de l'exercice (du 30 juin 2025 au 30 juin 2026), Lazard Dividend (part C) enregistre une performance de 34,26% contre 22,44% pour son indice de référence, l'Euro Stoxx dividendes nets réinvestis, soit une surperformance de 1 182 points de base.

Au troisième trimestre 2025, Lazard Dividend (part C) progresse de 5,44% contre une hausse de 4,13% pour son indice de référence.

À l'issue de la consolidation observée au mois de juin, les marchés actions ont retrouvé en juillet une dynamique ascendante, comme en témoigne la progression de l'Euro Stoxx (+0,99%). Cette impulsion favorable trouve son origine dans la conclusion d'un accord transatlantique qui a permis d'écarter la menace d'une imposition tarifaire de 30 %. En lieu et place, un nouveau droit de douane américain de 15 % sur une majorité des importations européennes a été instauré le 27 juillet, à la suite de la signature d'un accord commercial avec le Japon. Sur le front des banques centrales, la Réserve fédérale américaine (FED) a choisi de maintenir ses taux directeurs inchangés, malgré les pressions politiques exercées par Donald Trump en faveur d'une réduction. Dans la zone euro, après huit baisses consécutives, la Banque centrale européenne a marqué une pause dans sa politique accommodante. Sa présidente a laissé entendre que les taux pourraient rester stables pour une durée indéterminée. Bien qu'une incertitude persistante demeure quant aux tarifs américains, les indicateurs économiques se sont révélés plus robustes qu'attendu dans la zone euro, illustrés par une amélioration notable de l'indice de confiance des entreprises et par la reprise de la production industrielle après un repli temporaire enregistré en avril. Les indices PMI de la zone euro ont également progressé en juillet, l'indice composite atteignant son niveau le plus élevé depuis l'été précédent. Durant cette période, le rendement du Bund allemand a évolué de 2,605 % à 2,693 % (+9 points de base), tandis que les taux à 10 ans des États-Unis ont enregistré une hausse de 14,6 points de base, atteignant 4,376 %.

La dynamique des marchés a été principalement portée par le segment dit "value" et sa composante cyclique. Le mois de juillet a également été marqué par la publication des résultats du second trimestre, lesquels ont révélé des performances particulièrement remarquables dans les secteurs bancaire et immobilier. À l'inverse, les secteurs de la chimie, des technologies de l'information (IT Hardware) ainsi que des métaux et mines ont affiché des résultats décevants, lourdement sanctionnés par les investisseurs. Certaines entreprises, telles que Novo, Amplifon, ASMI, Seb, Puma, Nokia et Adidas, ont vu leurs valorisations reculer de plus de 20 % au cours du mois. En conséquence, les prévisions de bénéfice par action pour 2025 ont de nouveau été révisées à la baisse de 60 points de base, s'établissant désormais à 2,4 %. Pour 2026, le consensus anticie une croissance de 11,3 %, soit une révision à la hausse de 10 points de base en l'espace d'un mois. Sur le plan sectoriel, les banques se distinguent par leur performance éclatante en juillet, bénéficiant à la fois d'une courbe des taux favorable et de solides publications trimestrielles. Le secteur de la santé, après avoir traversé une période particulièrement difficile, amorce également un redressement, bien que Donald Trump ait menacé d'imposer des tarifs prohibitifs de 200 % sur les médicaments produits par les groupes pharmaceutiques n'ayant pas initié un processus de relocalisation industrielle aux États-Unis. Paradoxalement, cette annonce pourrait s'avérer bénéfique pour le secteur, dans la mesure où la plupart des laboratoires ont déjà annoncé des plans d'investissement sur le sol américain. En outre, le projet de loi surnommé "One Big Beautiful Bill" porté par l'administration Trump vise à réduire les dépenses de santé américaines de plus d'un milliard de dollars sur la prochaine décennie, principalement via des ajustements ciblés sur le programme Medicaid. Ce dernier représente environ 10 % des dépenses liées aux médicaments sur ordonnance aux États-Unis, avec une concentration particulière sur les pathologies chroniques telles que le diabète et l'hypertension, ainsi que certaines maladies infectieuses comme le VIH et l'hépatite C. Cependant, il convient de noter que Medicaid est un canal caractérisé par des remises importantes, ce qui réduit la rentabilité des produits concernés. À l'opposé, le secteur des médias pâtit de préoccupations liées à un potentiel ralentissement du marché publicitaire, tandis que les valeurs technologiques ferment la marche, pénalisées par des perspectives prudentes émises par les équipementiers, par la crainte d'un nouvel ajournement de la reprise cyclique tant attendue, ainsi que par la dépréciation du dollar. Le fonds quant à lui sous performe, essentiellement pénalisé par un effet sélection négatif dans le voyage & loisirs (FDJ) et la technologie (STM, Besi). Publicis, pèse également sur la performance, malgré une bonne publication, après l'annonce de projections prudentes. Le fonds bénéficie en revanche d'un effet sélection positif dans l'immobilier (Unibail, Klepierre) et les biens de consommation (absences d'Adidas et de Hermes)

La conclusion d'un accord entre l'Union Européenne et les États-Unis relatif aux droits de douane à la fin du mois de juillet, conjuguée aux anticipations d'une réduction des taux par la Réserve fédérale américaine suite à un rapport défavorable sur l'emploi aux États-Unis le 1er août, ainsi qu'à une allocution interprétée comme accommodante de Jérôme Powell à Jackson Hole en fin de mois, ont favorisé une légère progression des actions européennes en août. Fait notable, l'US Court of Appeal statue en indiquant que les tarifs imposés par D. Trump ont été émis illégalement en vertu d'une loi d'urgence, confirmant ainsi la décision rendue en mai par la Cour du commerce international. Cette hausse modeste survient donc malgré la recrudescence des menaces douanières proférées par Donald Trump et la résurgence du risque politique en France à la fin du mois. Les marchés actions espagnols et italiens affichent les meilleures performances tandis que le marché allemand est pénalisé par son exposition sectorielle, avec les secteurs industriels, de la construction et des matériaux, ainsi que de la défense tous en baisse sur le mois. En France, les marchés sont affectés par les développements politiques. L'écart de rendement entre les obligations d'État françaises (OAT) et allemandes (Bund) se creuse de 13 points de base, et les rendements des OAT à 2 ans et 5 ans sont désormais supérieurs à ceux de l'Italie, malgré un ratio dette/PIB qui devrait demeurer inférieur de 20 points d'ici la fin de la décennie en France, selon les projections du FMI. Contrairement aux États-Unis, les rendements des obligations souveraines à long terme progressent au cours du mois. L'indice composite de la zone euro atteint à 51,1 en août. Le prix du baril de Brent recule en août (-6 %, à 64 dollars) suite aux annonces de hausse de production des pays de l'OPEP+ le 3 août. L'or reprend sa progression (+6 % en août, +32 % depuis le début de l'année). Après les publications du second trimestre, la croissance attendue en glissement annuel des bénéfices par action (BPA) est désormais de 1,0 % pour 2025 et de 12,3 % pour 2026. Les banques bénéficient des révisions de BPA les plus positives, suivies par les secteurs du voyage et loisirs et des services utilitaires. Les autres secteurs pâtissent presque tous de révisions baissières, avec le luxe, les matériaux de base, la chimie et l'automobile en queue de peloton. Globalement, les révisions baissières se poursuivent mais avec une moindre ampleur. En termes de style, la Value continue de surperformer la Croissance. Au niveau sectoriel, l'automobile, le luxe, les matières premières et la santé se ressaisissent. Les banques poursuivent leur progression tandis que le secteur technologique est pénalisé en fin de mois par les résultats de Nvidia, les inquiétudes liées à la concurrence croissante des nouveaux modèles d'intelligence artificielle (GPT-5), et les déclarations du fondateur d'OpenAI, Sam Altman, indiquant qu'une bulle pourrait être en train de se former dans le domaine de l'IA. Les médias continuent de souffrir. Le fonds quant à lui surperforme sensiblement bénéficiant à la fois d'un effet sélection et allocation positifs. Il pâtit globalement de l'exposition aux valeurs françaises (Societe Generale, Thales, Axa, Saint-Gobain, Scor, Bnp Paribas, Amundi).

Il profite en revanche de la sous exposition au secteur de la technologie et d'un effet sélection positif dans les services utilitaires (Italgas), les biens industriels (Rexel), l'énergie (absence de Siemens Energy) et les médias (absence de Wolters Kluwer).

Les marchés actions européens enregistrent une progression significative au mois de septembre, dans un contexte pourtant marqué par une persistance des incertitudes politiques et budgétaires en France. Le spread OAT-Bund demeure cependant relativement contenu, ne s'écartant que de +4 points de base. Sur le plan macro-économique, les données en provenance d'Allemagne reflètent une nouvelle fois une dynamique contrastée : les ventes au détail se révèlent décevantes, le nombre de demandeurs d'emploi augmente, et les enquêtes de conjoncture (IFO, GfK) confirment une faiblesse persistante du moral des agents économiques. À l'échelle de la zone euro, en revanche, les indicateurs avancés montrent des signes d'amélioration : l'indice PMI composite se redresse à 51,2 (contre 51 précédemment), soutenu par la robustesse du secteur des services. Du côté des banques centrales, la Réserve fédérale américaine procède, comme anticipé, à une baisse de 25 points de base de son taux directeur, tout en adoptant une posture prudente quant à la possibilité de deux nouvelles baisses d'ici la fin de l'exercice. La Banque centrale européenne, pour sa part, maintient ses taux inchangés, avec un taux de dépôt stabilisé à 2 %, consolidant l'idée d'un plateau monétaire. Le taux de change euro/dollar reste relativement stable sur la période. Sur les marchés actions, la performance sectorielle se revèle hétérogène. Le secteur technologique européen bénéficie du rallye mondial, porté notamment par les semi-conducteurs, qui surperforment à la faveur d'annonces majeures outre-Atlantique, telles que la prise de participation de NVIDIA dans Intel et les résultats remarquables publiés par Oracle. Le mois de septembre est également marqué par une intensification des tensions géopolitiques, avec une série de provocations russes à l'encontre de l'OTAN, consécutives à l'échec des pourparlers de cessez-le-feu. Ces événements incluent des survols de drones au-dessus d'aéroports stratégiques à Copenhague, Stockholm et sur la forteresse d'Akershus en Norvège, des incursions de chasseurs dans l'espace aérien estonien, ainsi que des cyber-attaques ciblant des infrastructures aéroportuaires en Pologne et en Roumanie. Dans ce contexte, le secteur de la défense se distingue une nouvelle fois par une performance robuste. Le secteur bancaire demeure bien orienté, soutenu par des perspectives de taux toujours favorables et une accélération progressive de la volumétrie de crédits. Le segment du retail affiche également une dynamique positive, porté par les solides résultats publiés par H&M et Kingfisher. À l'inverse, le secteur chimique européen continue de sous-performer, pénalisé par les effets prolongés du conflit en Ukraine et par la hausse structurelle des coûts énergétiques. Les entreprises du secteur font également face à une intensification de la concurrence internationale, notamment en provenance d'Asie. Enfin, les secteurs dits défensifs – consommation non discrétionnaire, télécommunications, immobilier – affichent une sous-performance relative, tandis que les valeurs cycliques surperforment de nouveau. L'indice Euro Stoxx progresse de 2,79% et le fonds surperforme sur le mois, bénéficiant d'un effet sélection prononcé. Les secteurs de la santé (Astra, Sanofi), de la distribution (Inditex), de l'énergie (Eni, absence de Siemens Energy) et des biens industriels (Volvo, absence de Rheinmetall) pénalisent la performance. A l'inverse, la banque (ABN Amro, Nordea, Swedbank, Societe Generale, absence d'Unicredit), la technologie (BE Semiconductor). Contribuent positivement. Le fonds profité également de son absence d'exposition à l'automobile ainsi qu'à l'alimentation-boisson.

Au quatrième trimestre 2025, Lazard Dividend (part C) progresse de 6,06% contre une hausse de 5,23% pour l'Euro Stoxx dividendes nets réinvestis.

Les marchés actions enregistrent, au cours du mois d'octobre, une progression généralisée, témoignant d'une résilience notable face aux soubresauts géopolitiques et économiques. L'épisode majeur de volatilité, provoqué par l'annonce de droits de douane additionnels de 100 % imposés par les États-Unis à l'encontre de la Chine, se résorbe rapidement grâce à la conclusion, en milieu de mois, d'un accord portant sur les terres rares. Sur le plan politique intérieur américain, l'affrontement persistant entre démocrates et républicains plonge le pays dans un shutdown prolongé, maintenant un voile d'incertitude sur les statistiques économiques. En dépit de cette absence de données, la Réserve fédérale réduit son taux directeur de 25 points de base. Le secteur bancaire américain s'illustre à nouveau, notamment par les révélations des banques régionales Zions Bancorp et Western Alliance, qui annoncent successivement des pertes imputables à des prêts frauduleux consentis à des fonds d'investissement. Sur le marché des changes, le dollar s'apprécie face à l'euro. Les rendements souverains à long terme reculent, tant en Europe qu'aux États-Unis, sur la partie longue de la courbe tandis que la prime de terme se réduit. Sur le marché des matières premières, le baril de Brent clôture le mois en quasi-stabilité (-3 %, à 65 USD/bbl), après avoir atteint un point bas à 61 USD/bbl le 20 octobre. En Europe, le conflit en Ukraine s'enlise, malgré les appels au cessez-le-feu formulés par Donald Trump, qui affiche un soutien accru à Kiev, estimant que Moscou ne souhaite pas mettre un terme aux hostilités. Dans la zone euro, le PIB du troisième trimestre progresse de 0,2 %. L'indice composite PMI atteint, en octobre, son plus haut niveau depuis le premier trimestre 2024, porté notamment par des indicateurs favorables en Allemagne.

Malgré l'impact négatif de l'incertitude politique, l'absence de visibilité budgétaire et la dégradation de la notation souveraine française à A+ par S&P, la France fait preuve de résilience, le CAC 40 surperformant ses homologues européens. La confiance des ménages s'améliore également dans la zone euro. Selon l'enquête de la BCE sur les prêts, entreprises et particuliers enregistrent une légère hausse de la demande de crédit, le financement immobilier demeurant le principal moteur. L'inflation, modérée et conforme à l'objectif de stabilité des prix (2,2 % en septembre), soutient l'activité économique. La BCE maintient son taux de dépôt inchangé à 2,0 %. En Europe, près de la moitié des entreprises composant le Stoxx 600 publient leurs résultats : 43 % dépassent les attentes en matière de chiffre d'affaires et 56 % surperforment le consensus sur le résultat net. Les surprises positives se concentrent dans les secteurs de la santé, des services financiers et de la technologie, tandis que l'automobile, la chimie et les biens de consommation enregistrent des révisions à la baisse de leurs bénéfices par action. Le consensus se redresse légèrement pour les BPA 2025 (+0,3 % en moyenne sur le Stoxx 600). L'indice Euro Stoxx progresse de 2,34%. Sur le plan sectoriel, la santé poursuit son redressement, les services aux collectivités bénéficient d'une demande croissante en électricité et de taux d'intérêt en repli. Le secteur énergétique profite des attaques répétées de l'Ukraine contre les infrastructures russes, ainsi que des sanctions américaines visant Lukoil et Rosneft, qui entraînent une hausse de 5,7 % du prix du pétrole depuis le 21 octobre. Le secteur du luxe est également bien orienté après une bonne publication de LVMH et l'annonce de la cession de la division beauté de Kering (Creed) et un accord de licence dans les parfums avec l'Oreal. A l'inverse, l'industrie automobile se révèle la moins performante du mois, pénalisée par la chute de Ferrari, consécutive à l'annonce de perspectives pour 2030 jugées décevantes, ainsi que par Michelin, qui émet son deuxième avertissement depuis septembre. Les médias reculent, sur fond de crainte d'une contraction des budgets marketing et de l'essor de l'intelligence artificielle générative. La défense consolide après un parcours remarquable depuis le début de l'année. Enfin, le secteur de l'assurance s'inscrit en retrait, affecté par un environnement de taux moins porteur et par la baisse des prix dans la réassurance et l'assurance des entreprises. Le fonds quant à lui sous performe le mois. Il pâtit d'un effet allocation négatif dans l'assurance et d'effets sélection négatifs dans les télécommunications, l'assurance et la banque. Il bénéficie à l'inverse d'effets sélections positifs dans les services utilitaires, la technologie, les médias et les biens de consommation. Scor, Elisa et FDJ sont les trois principaux détracteurs de la performance tandis que Italgas, BE Semiconductor et l'absence de Rheinmetall contribuent positivement.

Les marchés actions ont traversé un mois de novembre particulièrement heurté. Les interrogations relatives aux niveaux de valorisation des acteurs technologiques américains ont exercé une pression notable sur les indices outre-Atlantique en début de période, avant que la levée du « shutdown » ne suscite un rebond marqué des marchés américains et européens à compter du 10 novembre. Cette embellie fut toutefois éphémère : le Nasdaq et le S&P 500 ont rapidement enregistré une correction significative, avant de se redresser en fin de mois sous l'effet de propos sensiblement accommodants émanant de plusieurs membres de la Réserve fédérale, ce qui a entraîné une remontée prononcée de la probabilité d'une baisse des taux directeurs lors de la réunion du 10 décembre. L'Europe a suivi une trajectoire analogue, quoique moins sévère, bénéficiant en clôture de période des anticipations d'un règlement diplomatique du conflit ukrainien. Ainsi, le marché européen parvient in extremis à s'inscrire en territoire positif, malgré la persistance des doutes quant aux valorisations du secteur technologique américain et la correction marquée du secteur de la défense. Le sommet à venir consacré à la paix en Ukraine nourrit un certain optimisme, en dépit de la fragilité du Nasdaq, pénalisé par les incertitudes entourant la monétisation des investissements massifs des hyperscalers, d'une ampleur inédite depuis l'ère ferroviaire. Les compartiments de la construction, des matériaux de base, de l'énergie ainsi que les valeurs financières ont surperformé, portés par la perspective d'une désescalade en Europe. Le secteur de la santé poursuit également son redressement. À l'inverse, la technologie demeure affectée, les semi-conducteurs subissant en Europe le contrecoup de la chute des valeurs associées à l'intelligence artificielle générative sur les marchés américains. Les éditeurs de logiciels restent également mal orientés. La défense sous-performe sensiblement, tout comme, dans une moindre mesure, les secteurs défensifs tels que les télécommunications et la consommation. Les valeurs allemandes continuent de pâtir de l'essoufflement de la thématique d'investissement liée au plan de relance national. Le consensus sur les bénéfices par action (BPA) s'est redressé en novembre, mais avec une extrême modération : en moyenne +0,2 % pour les BPA 2025, 2026 et 2027 sur le Stoxx 600. Les révisions haussières concernent principalement la finance, le pétrole & gas et les matériaux de base, tandis que l'automobile, les médias et la chimie enregistrent des ajustements négatifs. La croissance attendue en glissement annuel des BPA s'établit désormais à 1 %, 12,1 % et 11,6 % pour 2025, 2026 et 2027 respectivement. La « Value » conserve son avantage sur la « Croissance ». Sur le front des matières premières, le Brent poursuit son reflux à un rythme modéré (-3 %, à 63 $/baril). Le VIX a subi une brève poussée d'aversion au risque, culminant à 27 avant de revenir à ses niveaux moyens et de clôturer à 16,35. Le bitcoin s'est contracté de 16,7 %, tandis que l'or progressait de 5,9 %. L'iTraxx Xover est demeuré remarquablement stable sur la période. Sur le plan macro-économique européen, les indicateurs avancés témoignent d'une reprise graduelle : l'indice PMI composite de novembre se maintient autour de 52,4 et l'enquête de la Commission européenne auprès des entreprises progresse légèrement.

En Allemagne, les données mensuelles du ministère des Finances indiquent une intensification du stimulus budgétaire, les dépenses en matière de défense et d'investissement se maintenant à un rythme soutenu. En septembre, la production industrielle a rebondi en séquentiel après une forte contraction en août, confirmant une reprise progressive. Les tensions inflationnistes demeurent ancrées autour de l'objectif de 2 % fixé par la BCE, l'inflation de septembre s'établissant à 2,1 % en glissement annuel. Le compte rendu de la réunion d'octobre de la BCE renforce l'idée que le Conseil des gouverneurs considère ce niveau comme un point d'atterrissage approprié pour le taux directeur. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a maintenu son taux directeur à 4 %, conformément aux anticipations, mais les commentaires du Comité de politique monétaire suggèrent une orientation marquée vers une baisse prochaine en décembre. Le fonds surperforme sur la période. Il pâtit d'un effet allocation négatif dans la construction (absence de Vinci) et d'un effet sélection dans le voyage & loisirs (FDJ). Il bénéficie en revanche d'effet allocation et sélection très positifs dans les biens industriels (Rexel) et la banque (ABN Amro). L'effet sélection est également très marqué dans la santé (AstraZeneca, Roche).

Contrairement à la dynamique observée sur le marché américain, les indices européens clôturent le mois de décembre en territoire positif, l'indice Euro Stoxx progressant de +2,46%. Cette performance demeure portée par les valeurs dites « value » et les secteurs cycliques. En Europe, les investisseurs sont attentifs aux multiples rebondissements entourant la perspective d'un règlement du conflit ukrainien. Si des pourparlers se poursuivent entre les différentes parties, aucun accord définitif n'est entériné, plusieurs points de friction subsistant, notamment la question des territoires du Donbass encore sous contrôle ukrainien. Sur le plan domestique, le mois de décembre est marqué par les débats relatifs au budget 2026, dont l'adoption par la commission mixte paritaire échoue, entraînant le recours à une loi spéciale avant la reprise des discussions en janvier. À mesure que les tensions politiques s'estompent, l'écart OAT-Bund efface le pic observé en début de mois pour s'établir quasiment inchangé à 71 points de base. Sur le front macroéconomique, les données du PIB du troisième trimestre surpassent les anticipations, portées par un rebond de l'investissement des entreprises, incitant la BCE à réviser à la hausse ses prévisions de croissance. Les enquêtes de conjoncture, telles que le PMI de décembre, demeurent cohérentes avec une reprise, bien que la contraction du PMI manufacturier allemand et la faiblesse de l'indice Ifo soulèvent des interrogations. L'inflation de novembre ressort à -0,2 % contre +0,1 % précédemment. Sur le marché des changes, le dollar se déprécie face à l'euro (1,17 €/USD, soit -2 %). Le baril de Brent recule à 60,9 USD. Sur le plan sectoriel, les banques (+8,2 %) s'imposent comme le compartiment le plus performant, tirées par Société Generale (+14,7 %). Les matériaux de base (+4,0 %) bénéficient du plan d'action européen dans l'acier (ArcelorMittal +5,1 %) et de la confirmation du projet de scission des activités forestières en Suède, couplée au lancement d'une revue stratégique des scieries d'Europe centrale par Stora Enso (+5,7 %). Le secteur de la défense rebondit (+5,9 %). À l'inverse, l'immobilier (-2,1 %) pâtit du parcours des valeurs résidentielles allemandes (hausse des taux longs allemands), tandis que la santé (-2,5 %) recule, pénalisée par EssilorLuxottica (-12,5 %) après l'annonce par Google d'une gamme de lunettes connectées pour 2026 et les incertitudes croissantes entourant la marge générée par ce segment. Le fonds quant à lui surperforme légèrement. Il pâtit essentiellement d'un effet sélection négatif dans les services utilitaires (Italgas, Redes, Enel). Il bénéfice en revanche d'un effet sélection positif dans la technologie (STM, absences de SAP et Prosus).

Au premier trimestre de l'année 2026, Lazard Dividend (part C) établit une performance de 3,94% alors que son indice de référence recule de 2,50%.

Malgré la résurgence des tensions géopolitiques, les marchés actions européens entament l'année avec vigueur. L'indice Euro Stoxx progresse de 2,85 %. L'opération américaine visant à capturer le président vénézuélien ne perturbe guère les marchés, tandis que Washington rouvre simultanément le dossier du Groenland et que l'Iran devient une nouvelle source d'instabilité. Le dollar recule de 0,89 % et le WTI bondit de 13,6 % à 65,2 USD. Sur le plan macro-économique, la zone euro surprend par une croissance de 0,3 % au T4 et 1,5 % sur l'année, portée par un redressement manufacturier et un PMI en hausse. En Allemagne, commandes industrielles et production poursuivent leur amélioration. Du côté des taux, la nomination de Kevin Warsh à la tête de la Fed est l'événement majeur du mois. En Europe, les taux allemands reculent légèrement et la vigueur potentielle de l'euro relance les débats sur l'orientation future de la BCE. En France, l'apaisement budgétaire consécutif au recours au 49.3 entraîne un resserrement du spread OAT-Bund, revenu à 59 pb. La dynamique du marché action européen est portée par l'essor remarquable de l'énergie (+12,4 %) et par le rallye technologique (+9,9 %), reflet d'un retour marqué de l'appétit pour les valeurs de croissance. Les services aux collectivités (+6,6 %) bénéficient également de l'expansion rapide des centres de données, tandis que les prix de l'électricité se redressent en Europe, sous l'effet de la hausse du gaz dans un contexte géopolitique tendu. Les matériaux de base prolongent leur surperformance, stimulés par les mesures européennes sur l'acier, et les banques (+4,6 %) figurent parmi les gagnants du mois. Les industrielles (+4,2 %) profitent surtout de la vigueur persistante de la thématique défense.

À l'inverse, l'automobile (-4,6 %) et le luxe (-7,3 %) pâtissent de l'incertitude sur les dispositifs tarifaires américains. Le segment des médias (-6,0 %) reste pénalisé par les craintes de disruption liée à l'intelligence artificielle, tandis que l'assurance (-5,7 %) souffre des inquiétudes entourant l'essor des robotaxis et la baisse anticipée des primes sur les véhicules autonomes. Dans l'ensemble, les valeurs domestiques surperforment les exportatrices. Le fonds surperforme nettement sur la période. Il pâtit essentiellement d'un effet allocation négatif dans l'assurance et d'un effet sélection négatif dans l'énergie et les services utilitaires. Il profite à l'inverse d'un effet sélection positif dans la technologie et les biens industriels. Du côté des valeurs, la sous-pondération structurelle d'ASML (compte tenu de son poids dans l'indice) pèse sur la performance : le titre progresse de 32 % après des commandes supérieures de 89 % aux attentes, dissipant les inquiétudes relatives à la Chine et aux barrières douanières. Le fonds pâtit également de l'absence de Siemens Energy (+20,6%) suite à l'approbation par la Commission européenne du lancement d'enchères pour 12 GW de centrales à gaz et l'annonce de bonnes perspectives par GE Vernova. Scor (-4,3%) pénalise également la performance dans un contexte de prix mal orientés en réassurance. Le fonds profite à l'inverse des inquiétudes du marché à l'encontre de SAP (-18,1%) dont le business model pourrait se trouver affaibli par l'émergence de l'IA. LVMH, également absente du portefeuille cède 15.2%. La société souffre du repli de la mode-maroquinerie, des vins et spiritueux et des parfums. Thalès (+11,4%) progresse à l'image de l'ensemble du secteur de la défense sur fonds de fortes tensions géopolitiques. Swedbank (+11.0%) annonce en fin de mois une forte distribution. Le marché salue la bonne résistance de la banque à baisse des taux (ROE 2025 de 15,2%).

En février, les marchés actions européens poursuivent une trajectoire haussière pour le huitième mois consécutif. Ils surperforment nettement leurs homologues américains, lesquels subissent les inquiétudes croissantes liées aux risques de disruption provoqués par l'essor de l'intelligence artificielle générative. Dans ce contexte, un large éventail de secteurs – des logiciels à la gestion de patrimoine, en passant par l'assurance et la logistique – fait l'objet de ventes massives et indiscriminées, témoignant de la nervosité des investisseurs face à une possible redéfinition des modèles économiques traditionnels. Bien que la dynamique positive se maintienne en Europe, elle s'accompagne d'une rotation sectorielle marquée. L'on observe un retour affirmé de la « vieille économie », avec une surperformance des secteurs défensifs et des biens de consommation de base, au détriment des segments perçus comme les futurs perdants de la révolution IA générative, notamment les logiciels et les services informatiques. Cette réallocation traduit un repositionnement stratégique en faveur de secteurs les moins exposés à l'incertitude technologique. En fin de mois, les marchés réagissent faiblement à la décision de la Cour suprême américaine d'annuler les tarifs réciproques (IEEPA) ainsi qu'à la réponse de l'administration des États-Unis, qui met en place, pour une période de 150 jours, une surtaxe de 10 %, puis 15 %, sur l'ensemble des importations en provenance des pays concernés. En représailles, l'Union européenne suspend le processus de ratification de l'accord commercial entre l'UE et les États-Unis. Dans ce climat, l'or poursuit son ascension. Le Brent retrouve son plus haut niveau depuis six mois à la suite de la déclaration du conflit entre les États Unis et l'Iran le samedi 28 au matin. Les taux longs européens baissent, se montrant plus sensibles que les actions au risque géopolitique latent (20 pb sur le Bund à 10 ans). Les spreads de crédit synthétiques européens se tendent légèrement (+4 pb sur le Main, +13 pb sur le X Over), alors que les investisseurs s'inquiètent de nouveaux signaux de fragilité émanant du marché du crédit privé (Blue Owl Capital, MFS). À l'inverse, la parité euro dollar demeure stable sur la période. Sur le plan macroéconomique, le PMI composite de la zone euro s'établit à 51,9, dépassant les attentes. L'amélioration se révèle généralisée, portée à la fois par les services et par le secteur manufacturier. En Allemagne, on observe des signes de reprise cyclique du secteur manufacturier. Le mois s'avère particulièrement dense en publications de résultats, et le consensus IBES Datastream révise à la baisse les attentes de BPA du Stoxx 600 pour 2026e et 2027e (-0,3 %). Les anticipations de croissance bénéficiaire s'établissent désormais à 10,4 % pour 2026 et 11,9 % pour 2027 attestant d'un profil bénéficiaire encore robuste. Dans ce contexte, la performance du marché actions en février repose à nouveau essentiellement sur un effet de rerating, plutôt que sur une révision favorable des perspectives microéconomiques. Au niveau sectoriel, la hiérarchie des performances révèle un avantage marqué en faveur des secteurs peu exposés au risque de disruption induit par l'IA générative : les télécommunications, la distribution, l'immobilier, les matériaux de base, l'énergie, la chimie, la construction, ainsi que l'alimentation-boisson et les services utilitaires surperforment nettement. À l'inverse, les secteurs perçus comme vulnérables aux mutations technologiques (logiciels, médias) souffrent. Les banques et la santé sont délaissés, et de manière générale, les valeurs défensives surperforment les cycliques. Dans ce contexte de rotation marquée, le fonds surperforme sensiblement, malgré un effet allocation négatif marqué dans le secteur bancaire. Il bénéficie en revanche d'un effet sélection favorable dans la technologie (BE Semiconductor, STM) et la santé (Astrazeneca). L'effet allocation est également favorable dans les services utilitaires (Enel, Italgas) et les télécommunications (Elisa, Orange).

Le mois de mars, dieu de la guerre chez les Romains, ne peut mieux porter son nom. La guerre qui embrase le Moyen-Orient provoque une flambée des prix de l'énergie et suscite une tension marquée sur les taux (+36 bp pour le dix ans allemand), entraînant une nette baisse des marchés actions (SXXE -8,5%, SXXP -8 %) dont la volatilité explose (V2X à 31x, +62% vs. fin février). L'or se déprécie de 11 %. Seul le dollar américain fait office de valeur refuge en progressant de 2,2% contre Euro. La fermeture du détroit d'Ormuz provoque une envolée spectaculaire des prix du Brent, lequel s'établit à 118 $/bbl au 31 mars, soit une hausse de 46 % par rapport à son cours moyen de 2025. Le conflit au Moyen- Orient s'impose comme la préoccupation première des investisseurs. Vient ensuite la crainte d'une réaction plus ferme des banques centrales, ces dernières étant confrontées à la résurgence du risque inflationniste alimenté par la tension énergétique. Les taux longs rebondissent nettement. Les marchés de taux européens anticipent désormais 2 hausses des taux en 2026. Le mouvement d'aversion au risque renforce le spread périphérique (+28 pb sur le BTP-Bund et +15 pb sur l'OAT-Bund) et vient diminuer la pentification de la courbe des taux en Europe. Les spreads de crédit synthétiques européens s'écartent (+16 pb Main, +93 pb X-Over, +32 pb Sub-Fin). L'activité dans la zone euro ralentit en mars, l'indice PMI composite passant à 50,5 contre 51,9 en février. Ce ralentissement est largement attribué à une quasi-stagnation du secteur des services, tandis que la production manufacturière progresse légèrement. Le PIB du quatrième trimestre est revu à la baisse à 0,2 % en glissement trimestriel contre 0,3 % annoncé auparavant. Sur les marchés actions, tous les secteurs terminent en baisse à l'exception notable de l'Énergie (+8,6%). Les secteurs de la chimie, des services utilitaires, des télécommunications, de l'assurance et de la santé résistent mieux, tandis que les banques, l'automobile, les matériaux de base, l'industrie, le luxe et l'immobilier ferment la marche. Le segment de la défense européenne consolide également malgré les tensions géopolitiques. Les valeurs défensives surperforment les cycliques. La Value résiste mieux que la Croissance. Malgré la faiblesse de l'euro, les valeurs domestiques européennes surperforment les exportatrices. De manière contre-intuitive, le consensus des Bpa (Ibes Datastream) du Stoxx 600 est révisé à la hausse sur le mois (+1,0% en moyenne sur 2026 et 2027) avec une large contribution positive du secteur de l'énergie, de la technologie et des banques. La croissance attendue des bna à fin mars ressort désormais à 10,5% et 11,7% pour 2026 et 2027. A l'inverse, trois secteurs connaissent de fortes révisions à la baisse : l'automobile, la chimie et l'immobilier. Le fonds, quant à lui, surperforme significativement. Le secteur de la chimie contribue négativement (absence de BASF). Dans les soins personnels, il est pénalisé par Unilever à la suite des pourparlers de cession de ses activités Food (Hellmans, Knorr) le marché y voyant un risque de dis-synergies sur les coûts centraux, comme ce fut le cas lors de la sortie de Magnum. A l'inverse, l'effet sélection est en revanche très positif dans les secteurs de l'énergie (Eni), de la technologie (STM, BE Semiconductor) et de la banque (ABN Amro, absence d'Unicredit).

Au dernier trimestre de l'exercice, le portefeuille (part C) progresse de 15,51% contre une hausse de 14,61% pour son indice de référence.

À la suite de la correction intervenue au mois de mars, les marchés européens se redressent nettement en avril, et ce malgré la persistance de fortes tensions au Moyen-Orient, dans un contexte marqué par de nombreux revirements diplomatiques entre les États-Unis et l'Iran. La conclusion d'un premier cessez-le-feu, le 8 avril, entraîne un repli immédiat des cours du pétrole. Toutefois, l'absence de réouverture complète du détroit continue d'alimenter les tensions tout au long du mois, le trafic maritime demeurant fortement entravé. En fin de période, la reprise des incidents dans la zone ravive les inquiétudes des marchés. Dans cet environnement particulièrement volatil, le WTI s'établit finalement à 99,8 dollars, en hausse de 3,5 % sur le mois, après avoir évolué dans une large fourchette comprise entre 83 dollars à la mi-avril et plus de 105 dollars en fin de période. Parallèlement, la parité EUR/USD s'apprécie de 1,13 % pour atteindre 1,1682. Les principales banques centrales maintiennent leurs politiques monétaires inchangées, tout en demeurant attentives aux risques inflationnistes susceptibles de découler du conflit. Le taux d'inflation atteint 3 % en glissement annuel ; toutefois, hors composantes volatiles que sont l'énergie et l'alimentation, l'inflation sous-jacente ralentit à 2,2 %, suggérant, à ce stade, une transmission encore contenue des pressions liées aux prix de l'énergie. Dans ces conditions, la Banque centrale européenne maintient ses taux directeurs inchangés, bien que les déclarations de sa présidente laissent clairement apparaître qu'une hausse des taux figure désormais parmi les options envisagées en juin. En Europe, la croissance du produit intérieur brut au premier trimestre se révèle inférieure aux anticipations, ne progressant que de 0,1 % en variation trimestrielle, après 0,2 % au trimestre précédent. Cette contre-performance s'explique principalement par la faiblesse de l'économie française, dont l'activité marque le pas avec une croissance nulle sur la période, tandis que la dynamique de reprise se poursuit en Allemagne. Les indices PMI poursuivent également leur dégradation, l'indice composite de la zone euro passant sous le seuil de 50 pour s'établir à 48,6, contre 50,7 précédemment. Cette évolution s'explique principalement par l'affaiblissement du secteur des services, tandis que l'industrie manufacturière affiche au contraire une progression, l'indice correspondant s'améliorant à 52,2 après 51,6. Le climat de confiance se détériore sensiblement, la confiance des consommateurs enregistrant un net recul à - 20,6 contre -16,4 auparavant, une tendance confirmée par les enquêtes de sentiment plus larges.

Sur le plan sectoriel, le mois se caractérise par une rotation marquée en faveur des segments les plus sévèrement délaissés en mars. Les médias, les banques, la technologie ainsi que les biens industriels dominent le rebond, dans un mouvement de rattrapage des secteurs cycliques pénalisés le mois précédent par les craintes de stagflation. À l'inverse, la santé et les télécommunications évoluent en territoire négatif, tandis que la consommation, l'automobile, le luxe et l'énergie affichent une sous-performance relative. Les valeurs cycliques surperforment les défensives, bien que ce mouvement demeure moins prononcé qu'aux États-Unis. L'indice Euro Stoxx progresse de 6,39 %. Le fonds, quant à lui, surperforme sensiblement grâce à un effet de sélection très marqué. Il pâtit d'un effet de sélection négatif dans les télécommunications (Elisa, absence de Nokia) et l'énergie (absence de Siemens Energy et d'Eni). La surexposition aux services aux collectivités (Redes, Italgas) pèse également sur la performance. Il bénéficie en revanche d'un effet de sélection prononcé dans la technologie (STM, BE Semiconductor, absence de SAP), ainsi que d'effets de sélection positifs dans la banque (ABN AMRO, Intesa, Nordea), la santé (absences d'EssilorLuxottica et d'UCB), l'automobile et le luxe (absence de LVMH).

Le marché actions européen poursuit sa progression au mois de mai et rejoint ses plus hauts (SXXE +3,9%). Cette dynamique est soutenue par la perspective d'un accord visant à prolonger le cessez-le-feu et à permettre une normalisation du trafic dans le détroit d'Ormuz. Le marché profite également d'un mouvement de hausse généralisé des valeurs technologiques à l'échelle mondiale après les excellentes publications de Nvidia (CA en hausse de +85% sur un an) aux Etats-Unis et ASML en Europe (relèvement de guidance de chiffre d'affaires de 36 Mds€ à 40 Mds€ en 2026). Dans ce contexte, le prix du pétrole enregistre un net repli sur le mois, le Brent s'inscrivant en baisse de 19,26 % à 92,05 dollars, tandis que le gaz demeure globalement stable, reculant marginalement de 1 %, à des niveaux toujours élevés. Parallèlement, les coûts de l'électricité progressent, l'indice German Power Baseload forward affichant une hausse de 2 %. Sur le plan macro-économique, les indicateurs européens signalent un ralentissement de l'activité. L'indice PMI composite se replie à 47,5, contre 48,8 précédemment, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis la fin de l'année 2023. Dans le même temps, les taux souverains s'inscrivent en repli, à hauteur de -10 points de base pour le taux à dix ans allemand, -14 points de base pour le taux à dix ans français et -21 points de base pour le taux à dix ans italien. Les spreads de crédit synthétiques européens poursuivent leur resserrement au mois de mai, à un rythme soutenu, bien qu'inférieur à celui observé en avril. Ils évoluent désormais à des niveaux à peine supérieurs à ceux du début d'année, traduisant l'effacement du pic d'aversion au risque consécutif aux incertitudes économiques et géopolitiques. Le rebond du marché actions est essentiellement porté par les segments les plus sensibles à la détente des prix de l'énergie et au retour de l'appétit pour le risque. Le secteur technologique s'impose comme le principal contributeur à la performance mensuelle, dans le sillage de l'essor mondial de l'intelligence artificielle, soutenu par des publications solides dans les semi-conducteurs. Les matières premières bénéficient conjointement de la détente des coûts énergétiques, favorable aux groupes fortement consommateurs d'énergie, ainsi que d'une hausse des prix de l'aluminium et du cuivre. Le secteur des voyages et loisirs affiche également une progression soutenue, porté par l'optimisme entourant une stabilisation de la situation dans le détroit d'Ormuz et par le recul des prix de l'énergie, qui allège les coûts opérationnels. À l'inverse, le secteur pétrole et gaz s'inscrit en repli, en cohérence avec la baisse des prix du brut sur la période. Les services aux collectivités sous-performent. Enfin, les biens de consommation de base sont pénalisés par une demande atone, un environnement de prix peu porteur et des publications globalement décevantes. Dans ce cadre, les valeurs cycliques surperforment nettement les segments défensifs. De son côté le fonds surperforme légèrement. Il pâtit d'un effet allocation particulièrement négatif sur les services utilitaires en partie compensé par un effet sélection positif (Enel, Italgas, Terna). L'effet sélection est également négatif dans le domaine des télécommunications (absence de Nokia) et des voyages & loisirs (FDJ). Le fonds bénéficie en revanche d'un effet sélection très positif dans la technologie (STMicroelectronics, BE Semiconductor) et l'assurance (absence de Munich Re).

Les marchés actions européens poursuivent leur progression au mois de juin, portés dès les premiers jours du mois par l'annonce d'un accord de principe ouvrant la voie à une réouverture progressive du détroit d'Ormuz. Cette détente géopolitique favorise un reflux marqué des prix de l'énergie, le Brent abandonnant 20,8 % pour s'établir à 71,9 dollars le baril. Dans ce contexte, les marchés européens, qui apparaissent comme les principaux bénéficiaires de la normalisation des flux énergétiques mondiaux, ne surperforment toutefois que marginalement leurs homologues américains. Sur le plan macroéconomique, les indicateurs publiés au cours du mois délivrent néanmoins des signaux plus encourageants. L'indice PMI de la zone euro se redresse à 49,5 en juin, contre 48,5 en mai, et se rapproche ainsi du seuil marquant le retour à l'expansion de l'activité. Cette amélioration témoigne à la fois de la résilience du secteur manufacturier et d'un raffermissement progressif de l'activité dans les services. La Banque centrale européenne relève ses taux directeurs de 25 points de base, tout en révisant à la hausse ses anticipations d'inflation. Fait notable, ce durcissement de la politique monétaire ne se traduit pas par une remontée des taux à deux ans, qui demeurent globalement stables. Sur les marchés obligataires, les emprunts souverains allemands bénéficient d'un regain d'intérêt, illustré par une détente de 8 points de base du Bund.

À l’inverse, les écarts de rendement de la France et de l’Italie vis-à-vis de l’Allemagne se tendent légèrement, respectivement de 18 et 6 points de base. Les marchés du crédit poursuivent leur mouvement de normalisation. Déjà revenus à des niveaux particulièrement resserrés à la fin du mois de mai, les spreads synthétiques européens continuent de se contracter, quoique à un rythme plus mesuré en juin : -1 point de base pour l’indice Main, -14 points de base pour le X-Over et -2 points de base pour le segment Sub-Fin. Ils évoluent désormais à des niveaux légèrement inférieurs, à ceux observés en début d’année et ne reflètent plus de prime de risque liée aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Aux États-Unis, la Réserve fédérale surprend néanmoins les investisseurs en adoptant un ton sensiblement plus restrictif qu’attendu et en abandonnant explicitement son biais accommodant. Sur le plan sectoriel, la technologie conserve sa place de premier contributeur à la performance des marchés européens. Infineon Technologies annonce un investissement de cinq milliards d’euros destiné à la construction d’une nouvelle usine de semi-conducteurs, le projet industriel le plus ambitieux de son histoire. Dans le même temps, Besi relève significativement ses objectifs de long terme en rehaussant ses ambitions de chiffre d’affaires et en augmentant de 500 points de base la borne basse de son objectif de marge opérationnelle. Ces annonces illustrent la vigueur persistante des perspectives associées au développement de l’intelligence artificielle. Le secteur financier évolue également dans un environnement favorable, bénéficiant de la stabilité des taux à deux ans ainsi que du retour des anticipations de consolidation du secteur bancaire européen, illustrées notamment par l’intérêt manifesté par Banca Intesa pour Monte dei Paschi. Après plusieurs trimestres de décompression de leurs multiples de valorisation, les secteurs défensifs amorcent un mouvement de rattrapage, particulièrement visible dans les biens de consommation et la santé. Les télécommunications demeurent toutefois en retrait, pénalisées par le parcours décevant de Deutsche Telekom. À l’inverse, les valeurs de défense traversent une nouvelle période de faiblesse. Rheinmetall pâtit notamment de l’annonce de sa non-sélection dans le cadre du programme de frégates F126. Les matières premières évoluent également en repli, sous l’effet de la baisse de plusieurs métaux industriels et précieux en fin de mois. Le secteur de l’énergie consolide logiquement dans le sillage du recul des cours du pétrole, tandis que l’automobile souffre de la persistance des interrogations entourant la vigueur de la demande chinoise ainsi que de perspectives jugées décevantes chez BMW. Le secteur des logiciels et des services informatiques continue de sous-performer, pénalisé par le risque de disruption IA et la communication d’Accenture. En termes de styles, les cycliques bénéficient logiquement davantage de l’annonce du MoU sur l’Iran que les défensives. Les valeurs de croissance surperforment très légèrement le style value. Le fonds sous-performe très légèrement. Dans le secteur des télécommunications, Deutsche Telekom souffre depuis plusieurs mois (achat de spectre par SpaceX, la maison mère de Starlink, changement de CEO chez Verizon, craintes liées à l’hypothétique acquisition des minoritaires de T-Mobile US). La valorisation est particulièrement attractive (P/E 2026e 12x) au regard des perspectives de croissance (EPS en croissance à deux chiffres en 2026 et 2027). La santé pénalise également le portefeuille à travers le rebond de Bayer, titre absent du portefeuille et qui bénéficie d’une décision de justice favorable. Le 25 juin, la Cour suprême des États-Unis donne raison à Bayer dans l'affaire Durnell concernant le Roundup. La Cour considère que les recours fondés sur l'absence d'avertissement sanitaire ne peuvent pas prospérer alors que l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) n'exige pas un avertissement. Enfin, le secteur de l’énergie contribue négativement, dans le sillage de la normalisation des prix du pétrole. À l’inverse, l’absence d’exposition au secteur automobile contribue positivement. Le recul du secteur automobile européen en juin 2026 s'explique principalement par le profit warning de BMW (marge EBIT Automobile ramenée à 1-3 % contre 4-6 % auparavant et volumes chinois très inférieurs aux attentes). Le fonds bénéficie également d’un effet allocation positif dans les biens industriels et d’un effet sélection positif dans la technologie (STM, absence de SAP).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	6 729 710,81	6 469 370,46
ENEL SPA	3 324 170,25	357 022,35
ITALGAS SPA	2 677 924,74	916 582,40
ASML HOLDING NV	2 553 900,00	890 879,69
ABN AMRO BANK NV-CVA	2 932 522,14	453 733,80
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	1 921 560,00	1 388 454,60
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	3 018 820,52	51 018,50
INTESA SANPAOLO	2 679 196,61	377 007,61
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	2 865 836,98	133 839,80
NORDEA BANK ABP	2 620 976,37	370 958,30

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -
o Prêts de titres : -
o Emprunt de titres : -
o Prises en pensions : -
o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : -
o Change à terme : -
o Future : -
o Options : -
o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	**-**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	**-**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	**-**
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	**-**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES
Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.
L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION
L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE
Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)
Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :
- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
  - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
  - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
  - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP/ la SICAV est investie de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.
Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 93,36%.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.
L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.
Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.
La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.
Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.
Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.
Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la règlementation applicable.

Population au 31/12/2025 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2025 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2025 en €	Rémunération variable au titre de 2025 (cash payé en 2026 et différé attribué en 2026) en €
238	24 995 970	30 680 419

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2025 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	6 039 718
Autres	65	29 528 336
Total	**68**	**35 568 054**

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

INFORMATIONS FISCALES

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part LAZARD DIVIDEND D

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	171 532,35	EUR	5,98	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	187 677,41	EUR	6,54	EUR
Total	**359 209,76**	**EUR**	**12,52**	**EUR**

Décomposition du coupon : Part LAZARD DIVIDEND RD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	3 914,67	EUR	3,29	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	10 280,46	EUR	8,64	EUR
Total	**14 195,13**	**EUR**	**11,93**	**EUR**

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2026

LAZARD DIVIDEND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement LAZARD DIVIDEND relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2025 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

www.pwc.fr

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2026.11.04 10:05:21 +01:00

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	**-**	**-**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	**122 563 287,43**	**48 810 509,80**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	122 563 287,43	48 810 509,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**262 596,00**	**-**
OPCVM	262 596,00	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	**-**	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	**-**	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**122 825 883,43**	**48 810 509,80**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**118 699,34**	**25 096,61**
Comptes financiers	**162 120,14**	**155 247,04**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**280 819,48**	**180 343,65**
Total de l'actif I+II	**123 106 702,91**	**48 990 853,45**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	88 538 076,07	39 097 925,12
Report à nouveau sur revenu net	258,82	193,82
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	3 116 669,16	1 701 962,08
Résultat net de l'exercice	31 287 800,97	8 148 898,09
Capitaux propres I	**122 942 805,02**	**48 948 979,11**
Passifs de financement II (*)	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**122 942 805,02**	**48 948 979,11**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**-**	**-**
Emprunts (C) (*)	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (D)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**-**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	163 897,89	41 874,34
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	**163 897,89**	**41 874,34**
Total Passifs : I+II+III+IV	**123 106 702,91**	**48 990 853,45**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	3 000 325,14	1 579 102,73
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	-	-
Sous-total produits sur opérations financières	**3 000 325,14**	**1 579 102,73**
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-
Sous-total charges sur opérations financières	**-**	**-**
Total revenus financiers nets (A)	**3 000 325,14**	**1 579 102,73**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-790 474,39	-516 076,21
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-790 474,39**	**-516 076,21**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**2 209 850,75**	**1 063 026,52**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**128 853,26**	**-21 804,05**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**2 338 704,01**	**1 041 222,47**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	2 517 264,92	10 553 727,69
Frais de transactions externes et frais de cession	-246 636,14	-293 328,56
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**2 270 628,78**	**10 260 399,13**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**2 512 705,27**	**-267 071,91**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**4 783 334,05**	**9 993 327,22**

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	18 817 977,21	-2 577 869,40
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	53,60	-53,60
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**18 818 030,81**	**-2 577 923,00**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**5 347 732,10**	**-307 728,60**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**24 165 762,91**	**-2 885 651,60**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V (*)	**-**	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**31 287 800,97**	**8 148 898,09**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Eurostoxx. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Actif net Global en EUR	**96 637 379,79**	**61 904 402,74**	**50 970 244,76**	**48 948 979,11**	**122 942 805,02**
Part LAZARD DIVIDEND C en EUR					
Actif net	79 726 747,74	48 472 768,35	44 797 894,60	41 801 339,38	112 509 753,89
Nombre de titres	245 524,442	136 998,716	121 837,140	94 779,395	190 014,517
Valeur liquidative unitaire	324,72	353,81	367,68	441,03	592,11
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	13,84	17,43	3,59	90,03	22,99
Capitalisation unitaire sur revenu	7,25	8,32	9,18	9,39	11,32
Part LAZARD DIVIDEND D en EUR					
Actif net	16 019 798,97	12 459 297,15	5 920 693,59	6 943 497,96	8 985 677,15
Nombre de titres	82 517,000	60 599,156	28 580,858	28 758,953	28 696,851
Valeur liquidative unitaire	194,13	205,60	207,15	241,43	313,12
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	1,00	1,32	1,04	2,09	6,54
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	27,89	36,76	58,68	105,90	111,81
Distribution unitaire sur revenu	4,34	4,84	5,17	5,15	5,98
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,688	0,565	0,461	0,363	- (1)
Part LAZARD DIVIDEND RC en EUR					
Actif net	714 028,80	794 038,73	37 574,92	47 712,00	1 092 299,26
Nombre de titres	3 138,000	3 238,058	149,072	159,505	2 745,905
Valeur liquidative unitaire	227,54	245,22	252,05	299,12	397,79
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,75	12,17	2,46	61,19	15,55
Capitalisation unitaire sur revenu	2,43	3,16	3,60	3,49	4,41

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024	30/06/2025	30/06/2026
Part LAZARD DIVIDEND RD en EUR					
Actif net	176 804,28	178 298,51	214 081,65	156 429,77	355 074,72
Nombre de titres	929,064	894,493	1 077,792	683,038	1 189,868
Valeur liquidative unitaire	190,30	199,32	198,62	229,02	298,41
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	3,20	3,41	3,13	3,30	8,64
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	14,26	20,80	20,94	64,53	68,40
Distribution unitaire sur revenu	2,03	2,57	2,83	2,66	3,29
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,429	0,549	0,443	0,351	- (1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché sont évalués à leur prix de marché.

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.
Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion.
Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables »** :

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.
Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Les produits négociés sur un marché non règlementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{\text{365 (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :
. de la gestion financière ;
. de la gestion administrative et comptable ;
. de la prestation du dépositaire ;
des autres frais de fonctionnement :
. honoraires des commissaires aux comptes ;
. publications légales (Balo, Petites Affiches, etc…) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Jusqu'au 04/12/2025 :

Frais facturés à l'OPC	*Assiette*	*Part*	*Taux Barème (TTC maximum)*	
Frais de gestion financière	Actif net	C	0,95%	
		D	0,95%	
		RC	1,90%	
		RD	1,90%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,020%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Actions, titres de créance, change	De 0 à 0,20%
			Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif net	C, D, RC, RD	Néant	

A partir du 05/12/2025 :

Frais facturés à l'OPC	*Assiette*	*Part*	*Taux Barème (TTC maximum)*
Frais de gestion financière	Actif net	C	0,95%
		D	0,95%
		RC	1,90%
		RD	1,90%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,17%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commission de surperformance	Actif net	C, D, RC, RD	Néant

- **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.
- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Seules les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier et les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances sont hors champ des blocs de frais évoqués dans le tableau ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :
- Les frais et coûts d'enregistrement et de référencement,
- Les frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings règlementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...),
- Les frais et coûts des données,
- Les frais de commissariat aux comptes,
- Les frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte,
- Les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable,
- Les frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC,
- Les frais et coûts liés au respect d'obligations règlementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de mise en œuvre des politiques de vote aux Assemblées Générales...)
- Les frais et coûts opérationnels
- Les frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part ou action considérée.

Ces frais de fonctionnement et autres services font l'objet d'un prélèvement sur la base d'un forfait de 0,17%.

Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux, le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

A l'exception des frais d'intermédiation et des frais de gestion comptable, l'ensemble des frais évoqués ci-dessus est perçu dans le cadre de la société en participation, qui depuis 1995 assure entre Lazard Frères Banque et Lazard Frères Gestion SAS la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

Tous les revenus résultant des techniques de gestion efficace du portefeuille, nets de coûts opérationnels directs et indirects sont restitués à l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables
Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :
Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :
Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.
Conformément à la règlementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD DIVIDEND RC	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD DIVIDEND RD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD DIVIDEND C	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD DIVIDEND D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	**48 948 979,11**	**50 970 244,76**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	66 890 796,27	1 408 197,14
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-15 983 259,47	-11 991 130,16
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 209 850,75	1 063 026,52
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 270 628,78	10 260 399,13
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	18 818 030,81	-2 577 923,00
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-149 889,37	-150 755,97
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-62 331,86	-33 079,31
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**122 942 805,02**	**48 948 979,11**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD DIVIDEND C		
Parts souscrites durant l'exercice	128 553,583	65 510 895,30
Parts rachetées durant l'exercice	-33 318,461	-15 668 853,79
Solde net des souscriptions/rachats	95 235,122	49 842 041,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	190 014,517	
Part LAZARD DIVIDEND D		
Parts souscrites durant l'exercice	921,769	251 445,88
Parts rachetées durant l'exercice	-983,871	-266 279,12
Solde net des souscriptions/rachats	-62,102	-14 833,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	28 696,851	
Part LAZARD DIVIDEND RC		
Parts souscrites durant l'exercice	2 687,229	984 930,34
Parts rachetées durant l'exercice	-100,829	-37 270,35
Solde net des souscriptions/rachats	2 586,400	947 659,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 745,905	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD DIVIDEND RD		
Parts souscrites durant l'exercice	551,346	143 524,75
Parts rachetées durant l'exercice	-44,516	-10 856,21
Solde net des souscriptions/rachats	506,830	132 668,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 189,868	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD DIVIDEND C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD DIVIDEND D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD DIVIDEND RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD DIVIDEND RD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l’actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD DIVIDEND C FR0010586024	Capitalisation	Capitalisation	EUR	112 509 753,89	190 014,517	592,11
LAZARD DIVIDEND D FR0010588327	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	8 985 677,15	28 696,851	313,12
LAZARD DIVIDEND RC FR0013135555	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 092 299,26	2 745,905	397,79
LAZARD DIVIDEND RD FR0012413219	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	355 074,72	1 189,868	298,41

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE	PAYS-BAS	ITALIE	ALLEMAGNE	ESPAGNE
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	122 563,29	32 942,91	20 703,07	19 809,46	11 858,96	8 728,00
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**122 563,29**					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	162,12	-	-	-	162,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		**-**	**-**	**-**	**162,12**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	162,12	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**162,12**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 SEK +/-	Devise 2 DKK +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	4 507,84	2 272,71	1 751,45	1 335,10	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**4 507,84**	**2 272,71**	**1 751,45**	**1 335,10**	**-**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**-**	**-**	**-**

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/06/2026
Créances		
	Souscriptions à recevoir	87 453,34
	Coupons et dividendes en espèces	31 246,00
Total des créances		**118 699,34**
Dettes		
	Rachats à payer	41 802,95
	Frais de gestion fixe	122 094,94
Total des dettes		**163 897,89**
Total des créances et des dettes		**-45 198,55**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/06/2026
Part LAZARD DIVIDEND C	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	700 385,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,08
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD DIVIDEND D	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	80 851,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,06
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD DIVIDEND RC	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	4 696,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,05
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD DIVIDEND RD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	4 541,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,02
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	**-**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2026
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			262 596,00
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	262 596,00
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			**262 596,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**2 338 704,01**	**1 041 222,47**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	**2 338 704,01**	**1 041 222,47**
Report à nouveau	258,82	193,82
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 338 962,83**	**1 041 416,29**

Part LAZARD DIVIDEND C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**2 151 135,78**	**890 675,35**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**2 151 135,78**	**890 675,35**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**2 151 135,78**	**890 675,35**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 151 135,78	890 675,35
Total	**2 151 135,78**	**890 675,35**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD DIVIDEND D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**171 532,35**	**148 172,53**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**171 532,35**	**148 172,53**
Report à nouveau	256,28	193,05
Sommes distribuables au titre du revenu net	**171 788,63**	**148 365,58**
Affectation :		
Distribution	171 607,17	148 108,61
Report à nouveau du revenu de l'exercice	181,46	256,97
Capitalisation	-	-
Total	**171 788,63**	**148 365,58**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	28 696,851	28 758,953
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	5,98	5,15
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	10 445,49

Part LAZARD DIVIDEND RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**12 115,33**	**556,98**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**12 115,33**	**556,98**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**12 115,33**	**556,98**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	12 115,33	556,98
Total	**12 115,33**	**556,98**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Part LAZARD DIVIDEND RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	**3 920,55**	**1 817,61**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 920,55**	**1 817,61**
Report à nouveau	2,54	0,77
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 923,09**	**1 818,38**
Affectation :		
Distribution	3 914,67	1 816,88
Report à nouveau du revenu de l'exercice	8,42	1,50
Capitalisation	-	-
Total	**3 923,09**	**1 818,38**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	1 189,868	683,038
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,29	2,66
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	235,33

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 783 334,05**	**9 993 327,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**4 783 334,05**	**9 993 327,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3 116 669,16	1 701 962,08
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 900 003,21**	**11 695 289,30**

Part LAZARD DIVIDEND C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 369 240,09**	**8 533 436,32**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**4 369 240,09**	**8 533 436,32**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 369 240,09**	**8 533 436,32**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	4 369 240,09	8 533 436,32
Total	**4 369 240,09**	**8 533 436,32**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD DIVIDEND D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**357 287,63**	**1 418 104,42**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**357 287,63**	**1 418 104,42**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3 039 074,46	1 687 653,11
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 396 362,09**	**3 105 757,53**
Affectation :		
Distribution	187 677,41	60 106,21
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	3 208 684,68	3 045 651,32
Capitalisation	-	-
Total	**3 396 362,09**	**3 105 757,53**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	28 696,851	28 758,953
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	6,54	2,09

Part LAZARD DIVIDEND RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**42 724,15**	**9 761,26**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**42 724,15**	**9 761,26**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**42 724,15**	**9 761,26**
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	42 724,15	9 761,26
Total	**42 724,15**	**9 761,26**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Part LAZARD DIVIDEND RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**14 082,18**	**32 025,22**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**14 082,18**	**32 025,22**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	77 594,70	14 308,97
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**91 676,88**	**46 334,19**
Affectation :		
Distribution	10 280,46	2 254,03
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	81 396,42	44 080,16
Capitalisation	-	-
Total	**91 676,88**	**46 334,19**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	-	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre de parts	1 189,868	683,038
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	8,64	3,30

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**122 563 287,43**	**99,69**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**122 563 287,43**	**99,69**
Assurance			**11 413 491,31**	**9,28**
ALLIANZ SE-REG	EUR	5 730	2 372 793,00	1,94
AXA SA	EUR	47 520	2 083 752,00	1,69
GENERALI	EUR	40 800	1 738 488,00	1,41
HANNOVER RUECK SE	EUR	4 150	1 005 960,00	0,82
SAMPO PLC	EUR	120 960	1 112 106,24	0,90
SCOR SE	EUR	74 560	2 366 534,40	1,92
TRYG A/S	DKK	36 840	733 857,67	0,60
Banques commerciales			**18 723 240,92**	**15,23**
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	162 840	3 561 310,80	2,90
BANCO SANTANDER SA	EUR	239 510	2 894 238,84	2,35
BNP PARIBAS	EUR	16 160	1 650 582,40	1,34
INTESA SANPAOLO	EUR	695 730	4 167 422,70	3,40
KBC GROUP NV	EUR	13 390	1 597 427,00	1,30
SOCIETE GENERALE SA	EUR	18 000	1 392 660,00	1,13
SWEDBANK AB - A SHARES	SEK	58 710	1 920 742,88	1,56
SYDBANK A/S	DKK	19 970	1 538 856,30	1,25
Conglomérats industriels			**4 151 179,75**	**3,38**
SIEMENS AG-REG	EUR	14 765	4 151 179,75	3,38
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**2 933 137,25**	**2,39**
REDES ENERGETICAS NACIONAIS	EUR	776 990	2 933 137,25	2,39
Electricité			**8 615 251,18**	**7,01**
ENEL SPA	EUR	500 770	5 034 741,58	4,10
IBERDROLA SA	EUR	104 050	2 272 452,00	1,85
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	127 740	1 308 057,60	1,06
Equipements électriques			**1 772 334,00**	**1,44**
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	6 210	1 772 334,00	1,44
FPI de détail			**2 285 152,60**	**1,86**
KLEPIERRE	EUR	62 470	2 285 152,60	1,86
Hôtels, restaurants et loisirs			**1 431 204,90**	**1,16**
LA FRANCAISE DES JEUX UNITED	EUR	66 910	1 431 204,90	1,16
Industrie aérospatiale et défense			**1 960 256,00**	**1,59**
THALES	EUR	8 720	1 960 256,00	1,59
Machines			**1 688 147,76**	**1,37**
VOLVO AB-B SHS	SEK	56 690	1 688 147,76	1,37
Marchés de capitaux			**10 103 336,60**	**8,22**
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	157 970	5 873 324,60	4,78
NORDEA BANK ABP	EUR	254 820	4 230 012,00	3,44

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Media			**1 328 025,60**	**1,08**
PUBLICIS GROUPE	EUR	15 360	1 328 025,60	1,08
Pétrole et gaz			**10 061 530,65**	**8,18**
ENI SPA	EUR	167 770	3 459 417,40	2,81
ITALGAS SPA	EUR	404 670	4 101 330,45	3,34
TOTALENERGIES SE	EUR	36 760	2 500 782,80	2,03
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**948 361,44**	**0,77**
AIR LIQUIDE SA	EUR	5 473	948 361,44	0,77
Produits alimentaires			**620 217,00**	**0,50**
UNILEVER PLC	EUR	11 780	620 217,00	0,50
Produits de soins personnels			**886 231,50**	**0,72**
L'OREAL	EUR	2 310	886 231,50	0,72
Produits pharmaceutiques			**5 173 024,36**	**4,21**
ASTRAZENECA PLC	GBP	10 700	1 751 451,13	1,42
ROCHE HOLDING AG-BR	CHF	3 630	1 335 100,03	1,09
SANOFI	EUR	27 790	2 086 473,20	1,70
Produits pour l'industrie du bâtiment			**1 071 826,40**	**0,87**
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	13 540	1 071 826,40	0,87
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**20 031 498,40**	**16,31**
ASML HOLDING NV	EUR	4 310	7 419 234,00	6,05
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	21 340	6 126 714,00	4,98
STMICROELECTRONICS NV	EUR	100 520	6 485 550,40	5,28
Services aux collectivités			**1 697 414,25**	**1,38**
E.ON SE	EUR	94 170	1 697 414,25	1,38
Services de télécommunication diversifiés			**6 916 558,55**	**5,63**
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	110 340	2 631 609,00	2,15
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	45 600	1 675 344,00	1,36
ORANGE	EUR	158 110	2 609 605,55	2,12
Services financiers diversifiés			**3 740 854,61**	**3,04**
AMUNDI SA	EUR	18 560	1 558 112,00	1,27
EURONEXT NV	EUR	9 170	1 283 800,00	1,04
SYNSAM GROUP AB	SEK	184 200	898 942,61	0,73
Sociétés commerciales et de distribution			**2 104 988,90**	**1,71**
REXEL SA	EUR	55 090	2 104 988,90	1,71
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**1 787 752,50**	**1,45**
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	17 450	1 787 752,50	1,45
Textiles, habillement et produits de luxe			**1 118 271,00**	**0,91**
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2 310	1 118 271,00	0,91
TITRES D'OPC			**262 596,00**	**0,21**

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OPCVM			**262 596,00**	**0,21**
Gestion collective			**262 596,00**	**0,21**
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	120	262 596,00	0,21
Total			**122 825 883,43**	**99,90**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	122 825 883,43
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	280 819,48
Autres passifs (-)	-163 897,89
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	**122 942 805,02**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD DIVIDEND C	EUR	190 014,517	592,11
Part LAZARD DIVIDEND D	EUR	28 696,851	313,12
Part LAZARD DIVIDEND RC	EUR	2 745,905	397,79
Part LAZARD DIVIDEND RD	EUR	1 189,868	298,41

6. ANNEXE(S)

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Dividend

LAZARD FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Dividend - Part C
Code ISIN :	FR0010586024
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	05/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 01/04/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : Eurostoxx. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire et une exposition en actions de toutes tailles de capitalisations présentant une ou plusieurs caractéristiques suivantes :
- la capacité de dégager des flux d'exploitation positifs après investissement ;
- une structure bilancielle peu ou pas endettée ou une situation de trésorerie nette positive ;
- l'opportunité de céder des actifs et d'en rendre le produit aux actionnaires ;
- un rendement moyen pondéré des sociétés composant le Fonds supérieur à la moyenne des entreprises cotées de la zone euro ;
- une politique active de rachat des titres ;
- une politique de dividendes pérenne et, de préférence, une capacité à l'accroître ;
- une distribution significative de leur résultat ou la capacité de le faire.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Le portefeuille est exposé à : 90% minimum de l'actif net au marché actions dont un investissement minimum de 75% de l'actif net au marché actions de la zone euro ; 10% maximum de l'actif net peut être exposé en obligations. Le FCP pourra détenir à hauteur de 10% maximum de l'actif net des OPC de droit français.

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra utiliser des OPC monétaires, de droit français ainsi que des titres de créance négociables de toutes notations français et étrangers. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions et indices actions, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré, pour couvrir le portefeuille du risque action, volatilité et/ou dividendes. Le FCP pourra également investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.
Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : LAZARD FRERES BANQUE

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

• Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la

situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	4 610 €	4 390 €
	Rendement annuel moyen	-53,9%	-15,2%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 050 €	9 500 €
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-1,0%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 140 €	11 670 €
	Rendement annuel moyen	1,4%	3,1%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	12 230 €	16 680 €
	Rendement annuel moyen	22,3%	10,8%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2017 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 - 30/11/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2020 - 31/10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	535 €	1 245 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,4%	2,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 3,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,18% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	113 €
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec

l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 10% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestio

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Dividend

LAZARD FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Dividend - Part D
Code ISIN :	FR0010588327
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	05/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 01/04/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : Eurostoxx. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire et une exposition en actions de toutes tailles de capitalisations présentant une ou plusieurs caractéristiques suivantes :
- la capacité de dégager des flux d'exploitation positifs après investissement ;
- une structure bilancielle peu ou pas endettée ou une situation de trésorerie nette positive ;
- l'opportunité de céder des actifs et d'en rendre le produit aux actionnaires ;
- un rendement moyen pondéré des sociétés composant le Fonds supérieur à la moyenne des entreprises cotées de la zone euro ;
- une politique active de rachat des titres ;
- une politique de dividendes pérenne et, de préférence, une capacité à l'accroître ;
- une distribution significative de leur résultat ou la capacité de le faire.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Le portefeuille est exposé à : 90% minimum de l'actif net au marché actions dont un investissement minimum de 75% de l'actif net au marché actions de la zone euro ; 10% maximum de l'actif net peut être exposé en obligations. Le FCP pourra détenir à hauteur de 10% maximum de l'actif net des OPC de droit français.

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra utiliser des OPC monétaires, de droit français ainsi que des titres de créance négociables de toutes notations français et étrangers. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions et indices actions, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré, pour couvrir le portefeuille du risque action, volatilité et/ou dividendes. Le FCP pourra également investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.
Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du revenu net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : LAZARD FRERES BANQUE

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ← → Risque le plus élevé

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

• Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la

situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	4 610 €	4 390 €
	Rendement annuel moyen	-53,9%	-15,2%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 050 €	9 500 €
	Rendement annuel moyen	-19,5%	-1,0%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 140 €	11 660 €
	Rendement annuel moyen	1,4%	3,1%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	12 230 €	16 600 €
	Rendement annuel moyen	22,3%	10,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2017 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 - 30/11/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2020 - 31/10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	535 €	1 245 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,4%	2,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 3,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,18% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	113 €
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec

l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 10% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestio

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Dividend

LAZARD FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Dividend - Part RD
Code ISIN :	FR0012413219
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	05/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 01/04/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : Eurostoxx. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire et une exposition en actions de toutes tailles de capitalisations présentant une ou plusieurs caractéristiques suivantes :
- la capacité de dégager des flux d'exploitation positifs après investissement ;
- une structure bilancielle peu ou pas endettée ou une situation de trésorerie nette positive ;
- l'opportunité de céder des actifs et d'en rendre le produit aux actionnaires ;
- un rendement moyen pondéré des sociétés composant le Fonds supérieur à la moyenne des entreprises cotées de la zone euro ;
- une politique active de rachat des titres ;
- une politique de dividendes pérenne et, de préférence, une capacité à l'accroître ;
- une distribution significative de leur résultat ou la capacité de le faire.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Le portefeuille est exposé à : 90% minimum de l'actif net au marché actions dont un investissement minimum de 75% de l'actif net au marché actions de la zone euro ; 10% maximum de l'actif net peut être exposé en obligations. Le FCP pourra détenir à hauteur de 10% maximum de l'actif net des OPC de droit français.

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra utiliser des OPC monétaires, de droit français ainsi que des titres de créance négociables de toutes notations français et étrangers. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions et indices actions, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré, pour couvrir le portefeuille du risque action, volatilité et/ou dividendes. Le FCP pourra également investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.
Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du revenu net : Distribution
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : LAZARD FRERES BANQUE

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

• Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la

situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	4 610 €	4 400 €
	Rendement annuel moyen	-53,9%	-15,1%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 960 €	8 990 €
	Rendement annuel moyen	-20,4%	-2,1%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 040 €	11 040 €
	Rendement annuel moyen	0,4%	2,0%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	12 090 €	15 890 €
	Rendement annuel moyen	20,9%	9,7%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2017 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 - 30/11/2023
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2020 - 31/10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	626 €	1 765 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,4%	3,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,3% avant déduction des coûts et de 2,0% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,13% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	205 €
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec

l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 10% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestio

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Dividend

LAZARD FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Dividend - Part RC
Code ISIN :	FR0013135555
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	05/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 01/04/2008 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : Eurostoxx. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion passe par une gestion discrétionnaire et une exposition en actions de toutes tailles de capitalisations présentant une ou plusieurs caractéristiques suivantes :
- la capacité de dégager des flux d'exploitation positifs après investissement ;
- une structure bilancielle peu ou pas endettée ou une situation de trésorerie nette positive ;
- l'opportunité de céder des actifs et d'en rendre le produit aux actionnaires ;
- un rendement moyen pondéré des sociétés composant le Fonds supérieur à la moyenne des entreprises cotées de la zone euro ;
- une politique active de rachat des titres ;
- une politique de dividendes pérenne et, de préférence, une capacité à l'accroître ;
- une distribution significative de leur résultat ou la capacité de le faire.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Le portefeuille est exposé à : 90% minimum de l'actif net au marché actions dont un investissement minimum de 75% de l'actif net au marché actions de la zone euro ; 10% maximum de l'actif net peut être exposé en obligations. Le FCP pourra détenir à hauteur de 10% maximum de l'actif net des OPC de droit français.

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP pourra utiliser des OPC monétaires, de droit français ainsi que des titres de créance négociables de toutes notations français et étrangers. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.
Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions et indices actions, sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré, pour couvrir le portefeuille du risque action, volatilité et/ou dividendes. Le FCP pourra également investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en titres intégrant des dérivés.
Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du revenu net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions de pays de la zone euro et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : LAZARD FRERES BANQUE

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible ◄——► Risque le plus élevé

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

• Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la

situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	4 600 €	4 390 €
	Rendement annuel moyen	-54,0%	-15,2%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 960 €	8 990 €
	Rendement annuel moyen	-20,4%	-2,1%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 060 €	11 080 €
	Rendement annuel moyen	0,6%	2,1%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	12 090 €	15 800 €
	Rendement annuel moyen	20,9%	9,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2017 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 - 29/01/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2020 - 31/10/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	626 €	1 770 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,4%	3,3% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,4% avant déduction des coûts et de 2,1% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,13% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	205 €
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec

l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Pour l'OPC, le plafonnement des rachats peut être appliqué par la société de gestion lorsque le seuil de 10% de l'actif net est atteint. Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestio

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Dividend

Identifiant d'entité juridique : 969500XARQAV10JD7I12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

- ☐ Oui
- ☒ Non

- ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %
  - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %
- ☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 72,68% d'investissements durables
  - ☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :
• Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
• Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
• Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :
• Limitation et adaptation au réchauffement climatique
• Gestion responsable de l'eau et des déchets
• Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :
• Écoconception des produits et services
• Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :
• Prévention des situations de violations des droits humains
• Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
• Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :
• Dialogue social constructif
• Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
• Promotion de la diversité
• Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :
• Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
• Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :
L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :
De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

La méthodologie utilisée pour calculer les indicateurs figure dans la notice méthodologique ESG disponible sur le site Internet de la société de gestion.

Évolution du score ESG

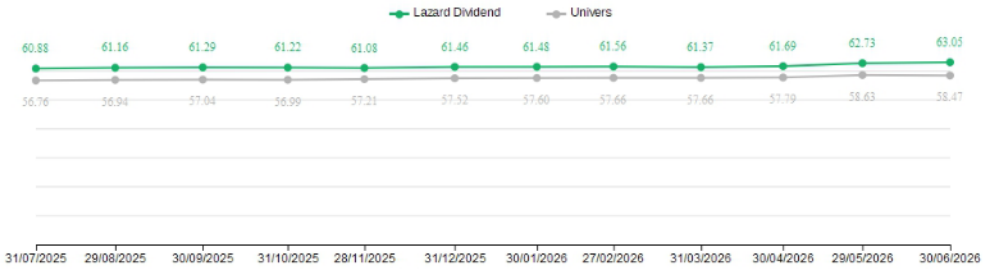

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
L'univers actions de la zone Euro fourni par nos partenaires ESG.

A partir du 1er Janvier 2025, la méthodologie ESG du Fonds a évolué. Ce dernier utilise désormais les notations ESG de ISS ESG

... et par rapport aux périodes précédentes ?

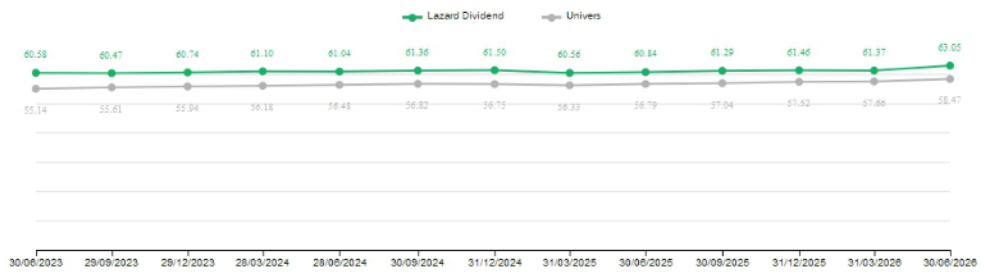

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-il contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :
- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :
- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	14,36%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	19,59%
Augmentation température implicite	≤2°C	55,14%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	26,77%
Alignement à la Taxinomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	12,56%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	47,87%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	23,36%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	4,15%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	5,25%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	24,69%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :
• d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
• de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer du préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/07/2025 au 30/06/2026

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	ASML HOLDING NV	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	4,83%	PAYS-BAS
2	ABN AMRO BANK NV-CVA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	4,20%	PAYS-BAS
3	ENEL SPA	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	3,93%	ITALIE
4	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,70%	PAYS-BAS
5	ITALGAS SPA	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	3,61%	ITALIE
6	NORDEA BANK ABP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3,47%	FINLANDE
7	INTESA SANPAOLO	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3,42%	ITALIE
8	STMICROELECTRONICS NV	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,21%	PAYS-BAS
9	SIEMENS AG-REG	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	3,21%	ALLEMAGNE
10	ENI SPA	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,87%	ITALIE
11	ORANGE	INFORMATION ET COMMUNICATION	2,50%	FRANCE
12	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,44%	ESPAGNE
13	TOTALENERGIES SE	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,38%	FRANCE
14	REDES ENERGETICAS NACIONAIS SA	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	2,35%	PORTUGAL
15	ELISA COMMUNICATION OXJ - A	INFORMATION ET COMMUNICATION	2,23%	FINLANDE

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

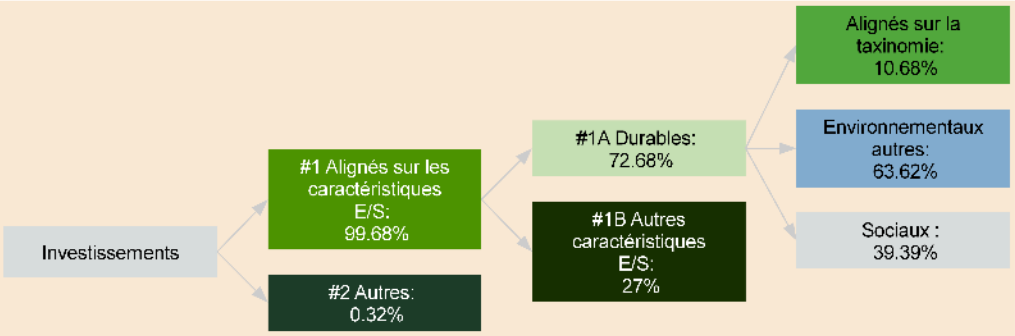

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :
- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

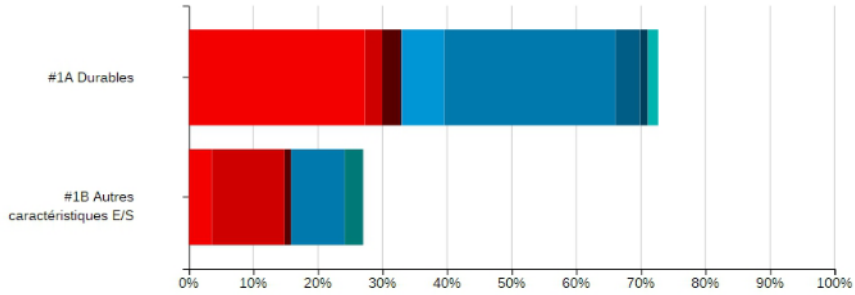

	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industrie manufacturière	27.28%	3.59%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.67%	11.26%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution		
Construction		
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2.97%	0.96%
Transports et entreposage		
Hébergement et restauration		
Information et communication	6.63%	
Activités financières et d'assurance	26.52%	8.30%
Activités immobilières	3.79%	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.22%	
Administration publique		0.01%
Arts, spectacles et activités récréatives	1.59%	
OPC		
Secteur inconnu		2.88%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 18,14% en moyenne sur la période.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

- [x] Oui :
  - [x] Dans le gaz fossile
  - [x] Dans l'énergie nucléaire
- [ ] Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

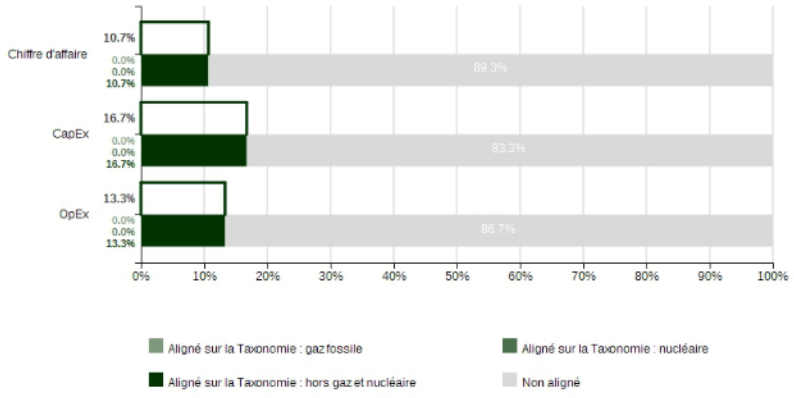

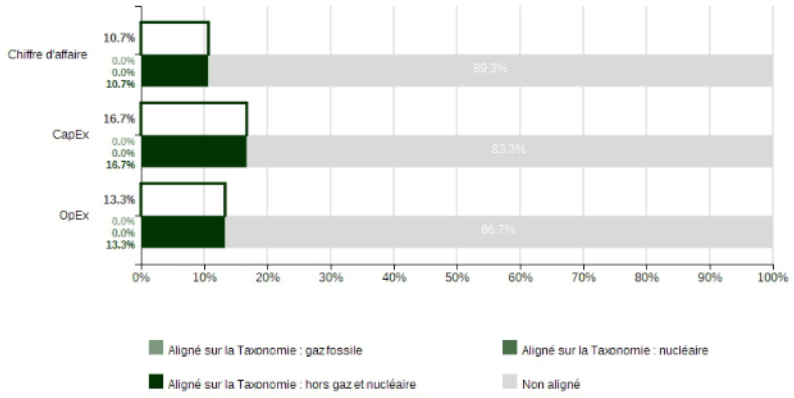

* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 63,62%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social est de 39,39%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 0,32%.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière
Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à :

- 90 % pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "développés", les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;

- 75% pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "émergents", les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays "émergents".

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 99,68%.

Ces taux s'entendent en pourcentage de l'actif total en pourcentage de l'actif total à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de ISS ESG

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
L'univers actions de la zone Euro fourni par nos partenaires ESG.

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :
- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable